

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :
DD28 - 02.38.77.33.68

Destinataire(s)
MONSIEUR LE PRÉSIDENT - CHARTRES METROPOLE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE DANGERS
MONSIEUR LE DIRECTEUR - CM EAU

La synthèse annuelle 2023 de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :
<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

CHARTRES METROPOLE

Prélèvement	00125142	Commune	DANGERS
Unité de gestion	0141 CHARTRES METROPOLE	Prélevé le :	jeudi 12 décembre 2024 à 10h34
Installation	UDI 001045 DANGERS-MITTAINVIL-VERIGNY	par :	SAD
Point de surveillance	S 0000001979 LES ESSARTS	Type visite :	D2
Localisation exacte	les Essarts		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	15,3	°C				25,00
pH	7,4	unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	<0,03	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	<0,03	mg(Cl ₂)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : 28D2

Code SISE de l'analyse : 00131060

Référence laboratoire : LSE2412-17931

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,24	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	4	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,81	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	533	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,86	mg/L		1,00		
Nitrates (en NO ₃)	43	mg/L		50,00		
Nitrites (en NO ₂)	<0,01	mg/L		0,50		

FER ET MANGANESE

Fer total	19	µg/L				200,00
-----------	----	------	--	--	--	--------

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Antimoine	<1	µg/L		10,00		
Cadmium	<1	µg/L		5,00		
Chrome total	<5	µg/L		50,00		
Cuivre	0,019	mg/L		2,00		1,00
Nickel	<5	µg/L		20,00		
Plomb	47	µg/L		10,00		

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L		0,50		
----------------------------	--------	------	--	------	--	--

SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromates	<3	µg/L		10,00		
Bromoforme	<0,20	µg/L		100,00		
Chlorite en mg/L	<0,010	mg/L		0,25		0,20
Chlorodibromométhane	<0,05	µg/L		100,00		
Chloroforme	<0,1	µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	<0,05	µg/L		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	<0,50	µg/L		100,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Benzo(a)pyrène *	<0,0010	µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0050	µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00500	µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0050	µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0050	µg/L		0,10		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L		0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00125142)

Eau de qualité bactériologique conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Eau de qualité chimique non conforme en raison du dépassement de la limite de qualité pour le paramètre plomb. Cette teneur en plomb ne vaut que pour le point d'utilisation où elle a été mesurée. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, cette valeur n'est pas représentative de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Chartres, le 22 janvier 2025

P/le Préfet,
P/ le directeur départemental,
l'Adjoint au Directeur
Départemental,
Responsable du DSEDS

signé :

Jean-Marc DI GUARDIA

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - CHARTRES METROPOLE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE VERIGNY
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ST AUBIN DES BOIS
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE DANGERS
MONSIEUR LE DIRECTEUR - CM EAU

Affaire suivie par :
DD28 - 02.38.77.33.68

La synthèse annuelle 2023 de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :
<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

CHARTRES METROPOLE

Prélèvement	00124876	Commune	SAINT-AUBIN-DES-BOIS
Unité de gestion	0141 CHARTRES METROPOLE	Prélevé le :	mardi 26 novembre 2024 à 11h56
Installation	TTP 001857 LE BOIS DE BAILLEAU	par :	ELA
Point de surveillance	P 0000003672 RSV BOIS DE BAILLEAU 800	Type visite :	P1
Localisation exacte	ROBINET DISTRIBUTION APT		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	10,9	°C				25,00
pH	7,5	unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,05	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,08	mg(Cl ₂)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : 28P10

Code SISE de l'analyse : 00130797

Référence laboratoire : LSE2411-22599

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,1	NFU				2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	14	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,37	unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique complet	19,80	°f				
Titre hydrotimétrique	26,19	°f				
MINERALISATION						
Chlorures	31	mg/L				250,00
Conductivité à 25°C	546	µS/cm			200,00	1100,00
Sulfates	23	mg/L				250,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,88	mg/L		1,00		
Nitrates (en NO ₃)	44	mg/L		50,00		
Nitrites (en NO ₂)	<0,01	mg/L		0,10		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,42	mg(C)/L				2,00
MÉTABOLITES PERTINENTS						
Chlorothalonil R417888	0,095	µg/L		0,10		
MÉTABOLITES NON PERTINENTS						
Chlorothalonil R471811	1,317	µg/L				

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00124876)

Les résultats d'analyses de ce prélèvement ont mis en évidence un dépassement de la valeur indicative de 0,9 µg/L sur un métabolite de pesticide non pertinent, ne nécessitant pas de restriction de consommation de l'eau d'après l'expertise de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES). Les autres paramètres mesurés sont conformes aux exigences de qualité. Cette situation nécessite la mise en œuvre d'un plan d'actions afin de rétablir la qualité de l'eau.

Chartres, le 20 janvier 2025

P/le Préfet,
P/ le directeur départemental,
l'Adjoint au Directeur
Départemental,
Responsable du DSEDS

signé :

Jean-Marc DI GUARDIA

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :
DD28 - 02.38.77.33.68

Destinataire(s)
MONSIEUR LE PRESIDENT - CHARTRES METROPOLE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ST AUBIN DES BOIS
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE NOGENT SUR EURE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MESLAY LE GRENET
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE FRESNAY LE GILMERT
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE FONTENAY SUR EURE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE DANGERS
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BRICONVILLE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE BAILLEAU L'EVEQUE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE AMILLY
MONSIEUR LE DIRECTEUR - CM EAU
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE ST GEORGES SUR EURE
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE CINTRAY

La synthèse annuelle 2023 de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :
[**CHARTRES METROPOLE**](https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture-et-ci-apres-les-resultats-des-analyses-effectuees-sur-l-echantillon-preleve, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :</p>
</div>
<div data-bbox=)

Prélèvement	00125264	Commune	FONTENAY-SUR-EURE
Unité de gestion	0141 CHARTRES METROPOLE	Prélevé le :	mardi 03 décembre 2024 à 11h20
Installation	TTP 000471 LE MOULIN DE GUERVILLIERS	par :	SAD
Point de surveillance	P 0000000545 STATION DE POMPAGE	Type visite :	P1
Localisation exacte	ROBINET DISTRIBUTION APT		

Analyses laboratoire

Résultats

Limites de qualité
inférieure supérieure

Références de qualité
inférieure supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : PFAS Code SISE de l'analyse : 00131181 Référence laboratoire : LSE2412-27459

SUBSTANCES PER- ET POLYFLUOROALKYLÉES (PFAS)

Substance	Résultat	Unité	Limite inférieure	Limite supérieure	Référence inférieure	Référence supérieure
Acide perfluorobutanoïque	0,002	µg/L				
Acide perfluorodécane sulfonique	<0,001	µg/L				
Acide perfluoro-décanoïque	<0,001	µg/L				
Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS)	<0,001	µg/L				
Acide perfluorododécanoïque (PFDoDA)	<0,001	µg/L				
Acide perfluoroheptane sulfonique (PFHpS)	<0,002	µg/L				
Acide perfluoroheptanoïque	<0,001	µg/L				
Acide perfluorohexanoïque	<0,002	µg/L				
Acide perfluorononane sulfonique (PFNS)	<0,002	µg/L				
Acide perfluoro-nonanoïque	<0,001	µg/L				
Acide perfluoro-octanoïque	0,002	µg/L				
Acide perfluoropentane sulfonique (PFPS)	<0,001	µg/L				
Acide perfluoropentanoïque	0,001	µg/L				
Acide perfluoro tridécane sulfonique (PFTrDS)	<0,005	µg/L				
Acide perfluoro tridécanoïque (PFTrDA)	<0,001	µg/L				
Acide perfluoro undécane sulfonique (PFUnDS)	<0,002	µg/L				
Acide perfluoro undécanoïque (PFUnA)	<0,001	µg/L				
Acide sulfonique de perfluorooctane	0,004	µg/L				
Perfluorobutane sulfonate	0,002	µg/L				
Perfluorohexane sulfonate	0,004	µg/L				
Somme de 20 substances perfluoroalkylées (PFAS)	0,015	µg/L		0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00125264)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Chartres, le 20 janvier 2025

P/le Préfet,
P/ le directeur départemental,
l'Adjoint au Directeur
Départemental,
Responsable du DSEDS

signé :

Jean-Marc DI GUARDIA